



GRANGERMONT

POINT INFOS

MAIRIE

6 rue de l'École
45390 Grangermont

Tél. : 02.38.39.10.55
mairie.grangermont@wanadoo.fr

Mardi de 15h30 à 18h30
Vendredi de 8h30 à 11h30

Ou sur rendez-vous

CONGÉS D'ÉTÉ

Le secrétariat de mairie
sera fermé du 28 août au
8 septembre 2023

Une permanence des
élus aura lieu les mardis
29 août et 5 septembre
de 11h à 12h

MAIRIE :

À compter du 11 septembre, la mairie sera ouverte le mardi après-midi de 15h30 à 18h30 et le vendredi matin de 8h30 à 11h30.

NOUVEAUTÉ :

Une boîte à livres est à votre disposition sous l'Abribus.

DÉCHETS :

Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots de cigarette et autres déchets sur les voies publiques. Par ailleurs, **le brûlage des déchets verts est interdit de jour comme de nuit toute l'année.**

ASSAINISSEMENT :

Pensez à venir en mairie, avant le 15 septembre, si vous souhaitez être mensualisé ou prélevé automatiquement pour le paiement de vos factures d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2024.

BRUITS DE VOISINAGE :

Pour rappel, les bruits de comportements (cris d'animaux, outils de bricolage et de jardinage, appareils de diffusion du son et de la musique, ...) sont autorisés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h en semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

DÉJECTIONS CANINES :

Merci de ramasser les déjections de vos chiens. **Pensez à notre agent technique !** Par ailleurs, les chiens doivent être tenus en laisse.

Le Conseil Municipal